



## Harcèlement à l'école

Les médecins scolaires sont régulièrement confrontés à la question du harcèlement scolaire lors des examens médicaux pratiqués à l'école ou parce qu'ils sont directement contactés par des élèves concernés ou par leurs parents.

### Définition et fréquence du harcèlement à l'école<sup>1</sup>

Le harcèlement est un comportement agressif visant une personne de manière systématique. Les agressions peuvent être physiques ou verbales et peuvent se traduire par une mise à l'écart, des menaces, du chantage ou encore le vol ou la destruction d'objets lui appartenant. Le harcèlement est un phénomène de groupe, souvent dynamique, déclenché et organisé par un ou des agresseurs principaux mais pratiqué à divers degrés par un ensemble d'autres élèves, les suiveurs. Le harcèlement s'exerce de manière répétée sur de longues périodes. Il ne s'agit pas de conflits circonscrits portant sur des sujets précis mais de démonstrations de force. Le ou les agresseurs agissent dans une volonté délibérée de nuire. Le harcèlement peut aussi s'exercer hors des murs de l'école par écrans interposés : on parle alors de cyberharcèlement.

Le harcèlement n'est pas un phénomène rare. Les chiffres sur la proportion d'élèves concernés varient selon la méthode d'analyse et l'âge des élèves. Dans un sondage qui concernait des élèves de la 6H à la 11H mené en 2014, environ 5 % d'entre eux se considéraient, selon la définition figurant ci-dessus<sup>1</sup>, comme des autrices et auteurs de harcèlement, 10 % comme des victimes passives et 2 à 3 % comme des victimes agressives (qui harcèlent aussi parfois elles-mêmes d'autres élèves). Dans l'étude représentative JAMES 2020, 25 % des jeunes de 12 à 19 ans interrogé-es ont indiqué qu'une personne avait déjà voulu « leur régler leur compte sur Internet » et 15 % qu'une personne avait déjà divulgué des informations fausses ou offensantes à leur sujet sur Internet. La proportion de jeunes concernés par le harcèlement augmente avec l'âge.<sup>2</sup>

### Conséquences du harcèlement<sup>1</sup>

Les humiliations, l'impossibilité de prévoir les prochaines agressions, la minimisation des agissements par les autres, un sentiment de culpabilité déformé et l'absence d'issues peuvent amener les victimes de harcèlement à développer des maladies : estime de soi dégradée, mauvaise image de son corps, peurs sociales, peurs scolaires mais aussi symptômes physiques ou dépressifs sont des conséquences fréquentes du harcèlement, lequel peut même conduire à des tendances suicidaires.

Les harceleuses et harceleurs, a contrario, tirent à court terme des bénéfices subjectifs de leur comportement : ils gagnent en estime d'eux-mêmes, sont confortés par leurs pairs dans leur position de leaders et renforcent leur assise. A long terme néanmoins, leur développement est menacé sur le plan social. Leur comportement agressif accroît leur risque de tomber dans la délinquance, de devenir des partenaires violents, etc. Ces enfants et ces jeunes doivent être aidés au plus vite afin de sortir de leur spirale agressive. Ce sont les « victimes agressives » qui courent le plus grand danger, et ce à plusieurs égards. Non seulement, elles font face aux

<sup>1</sup> Alsaker F.D. (2012), *Mutig gegen Mobbing in Kindergarten und Schule*. Berne: Editions Hans Huber. Traduction libre.

<sup>2</sup> [www.zhaw.ch/storage/psychologie/upload/forschung/medienpsychologie/james/2020/ZHAW\\_Raport\\_JAMES\\_2020\\_fr.pdf](http://www.zhaw.ch/storage/psychologie/upload/forschung/medienpsychologie/james/2020/ZHAW_Raport_JAMES_2020_fr.pdf)

mêmes conséquences que les autres victimes de harcèlement mais, elles s'exposent de surcroît à des problèmes ultérieurs de délinquance du fait de leur agressivité incontrôlée.

Le harcèlement a aussi des répercussions négatives sur la classe. Les suiveuses et suiveurs pratiquent le harcèlement peut-être parce qu'ils cherchent eux-mêmes à se protéger des agressions. Ils ont néanmoins conscience de l'injustice avec laquelle ils agissent. Une situation de harcèlement est pesante et empêche les élèves de se concentrer pleinement sur leurs apprentissages.

**Souvent, les élèves ne parviennent pas à mettre eux-mêmes fin au harcèlement. Ils doivent être aidés par des adultes.**

## **Détecter le harcèlement dans le cadre des examens médicaux à l'école**

**Poser des questions ciblées** (p. ex. pour chercher à connaître l'état d'esprit de l'enfant ou du jeune vis-à-vis de l'école) :

- Est-ce que tu aimes aller à l'école ? Est-ce que tu t'es fait de bons copains/bonnes copines dans ta classe ?
- Est-ce qu'il y a dans ta classe des élèves qui embêtent les autres et/ou des élèves qui sont souvent pris pour cible par certains ou certaines ? Comment la situation est-elle actuellement ?

**Prêter attention aux signes :**

- Maux de tête et douleurs abdominales, troubles du sommeil, palpitations cardiaques, vertiges, énurésie, etc.
- Signes dépressifs
- Rejet de l'école ou absences répétées

**Chercher à en savoir plus en cas de signes :**

- Quel est ton rôle dans le harcèlement que tu décris ? Es-tu toi-même la cible d'attaques ?
- As-tu/ta classe a-t-elle déjà essayé de mettre fin à ce harcèlement ? Y a-t-il quelqu'un dans ton/votre entourage à qui tu pourrais/vous pourriez demander de l'aide ?

## **Possibilités d'intervention de la ou du médecin scolaire en cas de harcèlement**

**Se montrer encourageant-e et réconfortant-e avec les victimes :** pour les victimes, passives ou agressives, cet aspect est essentiel. « *C'est bien que tu m'aies parlé de ça. Le harcèlement, c'est très grave et il est important d'y mettre fin. Tu n'as pas à te sentir coupable. Tu as aussi besoin de quelqu'un qui t'aide.* »

**Poser des questions aux harceleuses et harceleurs qui se dénoncent et aux élèves passifs :** « *Comment vis-tu la situation ? Que penses-tu de tout cela ? A ton avis, dans quel état d'esprit se trouve la victime ?* »

**Assumer ses responsabilités et informer l'école :** il faut mettre un terme au harcèlement dans le cadre dans lequel il s'exerce. Compte tenu des conséquences potentiellement graves que le harcèlement pourrait avoir pour les victimes comme pour leurs harceleuses et harceleurs, la ou le médecin scolaire se doit d'informer l'école de la situation.

**Ne pas exposer davantage la victime à ses agresseuses et agresseurs :** il est indispensable de respecter du secret professionnel lors de la communication avec l'école. Pour intervenir, l'école n'a pas besoin de savoir en détail qui a fait quoi. Cela peut même s'avérer contre-productif. Il suffit par exemple de dire : « *J'ai en ma possession différentes informations et indices qui me laissent penser que du harcèlement s'exerce dans cette classe. Il est urgent d'y mettre fin.* »

**Parler en premier lieu avec la maîtresse ou le maître de classe :** expliquer les faits et écouter ses observations. Dissiper les éventuels sentiments de culpabilité et inciter la personne à

prendre ses responsabilités pour mettre fin au harcèlement : « *Le harcèlement est un problème qui peut toucher toutes les classes, c'est un phénomène de groupe. Il s'agit maintenant de trouver calmement mais rapidement avec les élèves un moyen de sortir de cette situation.* » Faire comprendre à la maîtresse ou au maître de classe à quel point il est important que la classe entende que *plusieurs personnes ont fait le même constat*. Expliquer pour quelles raisons il est nécessaire d'en informer en même temps la direction de l'école.

**Contacteur la direction de l'école** : quand un cas de harcèlement est repéré dans une classe, c'est toujours l'affaire de l'école dans son ensemble. Ce n'est ni la faute de l'école, ni celle d'individus en particulier si le harcèlement est apparu mais il est de la responsabilité de l'école d'aider la classe à en sortir (p. ex. en affichant une position claire sur le harcèlement, en proposant des solutions adaptées ou en soutenant concrètement l'intervention menée).

**Offrir son soutien et montrer de l'intérêt pour la suite du processus** : même sans disposer de connaissances particulières sur le harcèlement et les moyens d'intervention les plus efficaces, la ou le médecin scolaire reste une interlocutrice ou un interlocuteur de choix, par ailleurs capable de donner plus de poids aux mesures prises par l'école. Offrir son soutien et s'enquérir de l'évolution de la situation montre que l'on prend aussi ses responsabilités et que l'on reste engagé-e.

**Autres conseils et offres concrètes de soutien pour l'école** : travail social en milieu scolaire, Service psychologique pour enfants et adolescents, Santé bernoise, inspection scolaire, autorité scolaire (autorité habilitée à donner des instructions à l'école si celle-ci n'agit pas)

**Pour aller plus loin :**

Alsaker F.D. (2012), *Mutig gegen Mobbing in Kindergarten und Schule*. Berne: Editions Hans Huber.

Offre | Santé bernoise (santebernoise.ch) : Dépliants pour les écoles au sujet du harcèlement.

([www.santebernoise.ch/themes/violenceetharcelement/promotionsanteprevention/offre/](http://www.santebernoise.ch/themes/violenceetharcelement/promotionsanteprevention/offre/))